



COMMUNIQUE

N° 75

NE PAS PUBLIER AVANT  
12H00, LE 27 JUILLET 1976

EXTERNAL AFFAIRS  
AFFAIRES EXTERIEURES  
OTTAWA  
AUS 60  
LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE

M. ALEXANDER C. McEWEN, NOMMÉ  
COMMISSAIRE DE LA FRONTIÈRE INTERNATIONALE  
POUR LE CANADA, A PRÊTÉ SERMENT AUJOURD'HUI.

---

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures a le plaisir d'annoncer que le nouveau membre canadien de la Commission de la frontière internationale, M. Alexander C. McEwen, a prêté serment aujourd'hui. M. McEwen remplace M. A.F. Lambert, qui a pris sa retraite le 15 avril 1976 après avoir représenté le Canada à la Commission depuis plus que dix-huit ans.

M. McEwen est hautement qualifié pour entreprendre la tâche de commissaire canadien. Il détient les certificats professionnels d'arpenteur de l'Ontario (1952), du Canada (1953), de l'Afrique de l'est (1969), de la Tanzanie (1969), et de Terre-Neuve (1976). Il est également diplômé de l'Université de Londres (LL.B. 1966) et de l'Université de l'Afrique de l'est (LL.M. 1970), et il est à présent en train de conclure des études de doctorat en droit foncier à l'Université de Londres. Tout en étant un collaborateur fréquent des journaux professionnels, M. McEwen a écrit International Boundaries of East Africa (1971), Land Survey and Land Registration in the Seychelles (1961), préparé pour l'Organisation des Nations Unies, et le Report on Land Use, Newfoundland (1973).

Plus récemment, M. McEwen a été directeur de la Direction des terres et des levés et puis de la Direction de la politique et de la planification du Ministère de la Foresterie et de l'Agriculture de Terre-Neuve. Auparavant il avait travaillé avec l'Organisation des Nations Unies aux Iles Seychelles, et avec l'ACDI en Tanzanie et en Malaysia, où il a contribué à résoudre en 1955 une querelle de frontière entre l'Indonésie et le Sabah.